

# Le SIAJ fait de la rétention d'eau

Deux chantiers d'envergure sont en cours à Labry et Giraumont. À terme, et afin d'être en conformité avec la réglementation, deux déversoirs d'orage seront créés.



À Labry, la proximité de l'Orne nécessite que la pompe tourne à plein régime. Photos RL



À Giraumont, le chemin piétonnier est interdit d'accès durant tout le chantier.

Si le SIAJ (Syndicat intercommunal d'assainissement du Jarnisy) veut continuer à toucher l'aide à l'épuration comprise dans la loi sur l'eau, il se doit d'être un bon élève. Exit donc les rejets massifs d'eaux de pluie dans les rivières. La structure a investi 3,5 M€ sur deux ans au lieu de trois, grâce à quelques économies, sur son territoire.

« Nous avons obligation d'améliorer la qualité des rejets en milieu naturel », expliquent Hervé Barbier, président du syndicat, et Daniel Labarre, vice-président. Deux bassins de rétention d'une capacité de stockage de 50 m<sup>3</sup> sont donc actuellement installés à Giraumont et à Labry. « Une étude diagnostique a per-

mis de relever les points noirs », souligne Cathy Henry, la directrice. À Giraumont, c'est le long du chemin piétonnier qui descend à Tichemont. Chez sa voisine labrysienne, c'est le long de l'Orne jusqu'au pont de la rue Charles-Michel.

« Si de l'eau trop claire, donc pas assez polluée, arrive à la station d'épuration, les bactéries ne se forment pas », explique Daniel Labarre. Ces bassins de rétention d'orage vont donc agir comme des entonnoirs qui vont ralentir le débit de l'eau et lui permettre de s'écouler plus doucement dans le temps.

Les chantiers, mandatés par WH, ont vu leur maîtrise d'œuvre assurée par

Artélia. À Giraumont, la Sade a posé à 3,5 m de profondeur une canalisation de 1 600 mm de diamètre et de 25 m de longueur.

Le chemin piétonnier est donc fermé à la promenade jusqu'à mi-novembre. Le coût des travaux s'élève à 51 350 € HT dont 28 200 € de subvention accordée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Pour Labry, le montant des travaux, 402 945 €, est plus élevé car le SIAJ doit également remplacer un tronçon de conduite de diamètre trop faible. Un déversoir d'orage devenu inutile sera supprimé. L'entreprise Sotrae enterre là aussi, mais à 4,5 m de profondeur, un bassin d'orage le long même de l'Orne,

ce qui nécessite un pompage constant. Sans compter que le sol rendu gras par la pluie n'arrange pas les conditions de travail. La subvention de l'agence de l'eau est du même montant, à savoir 28 200 €.

« Certes, des bassins enterrés sont plus onéreux mais à long terme, nous aurons beaucoup moins de problèmes. » Dans les deux cas, les ouvrages permettront de réguler en douceur les fortes pluies et de reverser les eaux retenues vers la station d'épuration.

L'an prochain, le plan général de restauration se terminera avec la mise en conformité de la commune de Doncourt.